

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE 2019_072

Séance du jeudi 12 septembre 2019

Membres en exercice : 27

Date de la convocation: 05/09/2019

Présents : 15

L'an deux mille dix-neuf et le douze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain JAFFARD,

Votants: 15

Pour : 15

Contre : 0

Secrétaire de séance: Daniel MOLINES

Présents : Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Thierry MAZOYER, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Yves SERVIERE, Jean-Paul VELAY

Représentés:

Excusés:

Absents: Jean-Pierre ALLIER, Laurent ARBOUSSET, François BEGON, Catherine BLACLARD, Gilles CHABALIER, Paul COMMANDRE, Albert DOUCHY, Yves Elie LAURENT, Marie LION, Gillian MC HUGO, Gilbert ROURE, Françoise THYSS

Objet: Vote de crédits supplémentaires - pont_montvert_sud_lozere - DE_2019_072

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :

DEPENSES

RECETTES

TOTAL :

0.00

0.00

INVESTISSEMENT :

DEPENSES

RECETTES

		DEPENSES	RECETTES
2313 - 435	Constructions	4000.00	
10222	FCTVA		4000.00
TOTAL :		4000.00	4000.00
TOTAL :		4000.00	4000.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,

Les jours, mois et an que ci-dessus.

Le Maire, Alain Jaffard

RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 04/10/2019 048-200057594-20190912-DE_2019_072-DE

